



# RAPPORT

## au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du préavis relatif au budget 2019 de la communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Président : Yanick Hess (PLR)  
Membres : Alain Imhof (SOC) Absent(e) excusé(e)

Monsieur le Président,

Les représentants des Conseils communaux mentionnés ci-dessous ont examiné avec attention, le 5 novembre 2018 à La Tour-de-Peilz, le budget 2019 de la CIEHL.

La Commission était composée de :

Blonay : M. Belotti Romain, M. Egger Thérèse;  
Chardonne : M. Marmy Baptiste;  
Corseaux : M. Da Costa Silva Vitor, M. Büchi Lionel (suppléant);  
Corsier : M. Dufour François;  
Jongny : M. Brauchli Pascal, M. Rouffaer Bernard Antoine;  
Montreux : M. Hess Yanick;  
Saint-Légier : M. Rapin Roland, Mme Yoakim Pascale;  
La Tour-de-Peilz : Mme Dubuis Nathalie, M. Vaucoret Dominique;  
Vevey : M. Schuseil Peter, M. Stübi Antoine;  
Veytaux : M. Mason Pascal, Mme Welle Siegler Susanne, Mme Armstrong Karen (suppléante);

Excusés :

Montreux : M. Imhof Alain, Mme Lauber Fürst Susanne (suppléante);

### 1. Accueil

M. Alain Grangier, syndic de La Tour-de-Peilz et président du Conseil administratif de la CIEHL accueille l'assemblée et lui souhaite la bienvenue à La Tour-de-Peilz. Il salue la présence de Mme Colette Rossier, cheffe du service des affaires intercommunales qui se tient à disposition de l'assemblée pour répondre aux questions. M. Grangier dresse un

bref tour d'horizon historique en relation avec la salle des Mousquetaires qui accueille la commission ce soir. Il passe ensuite la parole aux commissaires de La Tour-de-Peilz pour assurer la présidence et le rapport de cette séance.

M. Dominique Vaucoret annonce qu'il présidera cette séance et que Mme Nathalie Dubuis assumera la tâche de secrétaire. Leurs rôles seront inversés lors de la séance de l'examen des comptes 2018 qui aura lieu au printemps 2019.

## 2. Liste de présences

M. Vaucoret procède à l'appel et propose de suivre l'ordre du jour tel qu'il a été transmis à la commission.

## 3. Budget 2019

### 2m2c

Le préavis fait mention d'une information relative à l'avancement du projet de sécurisation et de développement du 2m2c, et de la participation financière de la CIEHL.

Madame Rossier précise que ce point a été indiqué dans le préavis uniquement dans le but d'informer les conseils communaux sur l'état d'avancement de ce projet. La procédure est actuellement en cours avec notamment une consultation des Municipalités de la Riviera, sur la reconnaissance de l'intérêt public régional ainsi que sur le principe d'une participation financière de la CIEHL de CHF 3 millions au projet de sécurisation et de développement du 2m2c.

Pour autant que toutes les Municipalités de la Riviera acceptent, un préavis sera déposé en 2019 pour les Conseillers communaux des dix communes, pour que ceux-ci se prononcent sur l'intérêt public régional de ce projet.

Le représentant de la Commune de Montreux précise de son côté que la commission ad hoc examine actuellement le projet de préavis déposé par la municipalité et qu'elle doit encore faire un rapport. Le projet serait financé à raison d'un tiers par la Commune de Montreux, un tiers par des financements privés et un tiers par différents organismes ou tiers (notamment une taxe de séjour supplémentaire perçue uniquement sur les établissements montreusiens).

La question du montant de la participation financière de la CIEHL n'étant pas au budget 2019, celui-ci n'a pas à être discuté à ce stade. De plus, en cas d'acceptation, les travaux débuteraient en 2020 et la participation de la CIEHL n'interviendrait pas avant 2021.

## Suite des travaux transports – urbanisation

Un commissaire demande où en sont les démarches relatives à un "projet d'agglomération Rivelac" de 4e génération. Monsieur Grangier relève que ce projet touchant également 4 autres Communes vaudoises (Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve) et 5 Communes

Fribourgeoises, celui-ci est financé en dehors de la CIEHL (COPIL RIVELAC). Une étude préliminaire devrait démarrer fin 2018 / début 2019, avec un rendu prévu en avril 2019; le mandat est confié à Team+ en partenariat avec un bureau d'aménagement de Montreux.

Le budget n'appelle pas d'autre question.

A l'issue de la discussion, le président passe au vote. Le budget 2019 de la CIEHL est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

#### 4. Divers

Un commissaire relève que la maîtrise des coûts pour la révision des comptes est bienvenue.

Aucune autre remarque.

#### 5. Prochaine séance.

La prochaine séance de la commission intercommunale de gestion relative à l'examen des comptes 2018 aura lieu le lundi 6 mai 2019, à 19h00, à La Tour-de-Peilz.

### Conclusion

En conclusion, c'est à l'unanimité que la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'adopter le budget 2019 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman.

1 oui, 0 non, 0 abstention, 0 bulletin blanc.

Le président-rapporteur  
Yanick Hess (PLR)